

« Je suis outrée » : l'assemblée générale de La Baule Tennis club tourne au « règlement de compte »

Lors de l'assemblée générale de La Baule Tennis Club son président Jean-Philippe Rault a été pris à partie par des membres du collectif « Nouveau souffle pour LBTC ».



Catherine Gallot intervenant lors de l'assemblée générale du Tennis club baulois du 27 janvier. | PHOTO PRESSE OCÉAN

Presse Océan

Publié le 29/01/2024 à 19h31

Samedi 27 janvier s'est tenue l'assemblée générale de La Baule Tennis Club en présence du président Jean-Philippe Rault, des membres du comité, de Catherine Gallot, vice-présidente de la Fédération française de tennis et Christophe Mathieu, adjoint au maire. À l'ordre du jour : rapport d'activité, bilan financier, élection de deux nouveaux membres du comité.

La vie du club intéresse le plus grand nombre et c'est très bien a déclaré le président avant de dérouler le rapport d'activité pendant lequel il a été interrompu

notamment sur le principe de présentation et de la communication tardive de certains documents.

« **Nous vous demandons cher président de bien vouloir céder la place** »

Franck Geffray, comptable externe, a présenté les différents comptes de recettes et dépenses de l'année écoulée faisant apparaître un résultat excédentaire de 8 000 € et a conclu : **Les comptes sont redressés mais la situation reste très précaire.** »

Jean-Philippe Choinel, du collectif « Nouveau souffle pour LBTC » constitué d'une dizaine de membres, interpelle le président sur la gestion du personnel : dérive dans la gestion des salaires, salariés sans contrat, départ de personnel sans contrat, retards de signatures, de nombreuses irrégularités auraient été constatées par l'inspection du travail. Il conclut : **Avec les négligences que vous faites peser sur le club, je demande votre retrait** ».

Gilles Gérardin, aussi membre du collectif, intervient également : **Vous ne donnez aucune explication sur les départs, vous évacuez les témoignages, vous dirigez le club quasiment seul et vous ne voulez pas que ça change, pour éviter les embrouilles avec les clients et adhérents. Nous vous demandons cher président de bien vouloir céder la place** ».

► **LIRE AUSSI. Cinq premiers relayeurs choisis pour porter la flamme olympique à La Baule**

« **Règlement de compte** »

Jean-Philippe Rault a répondu contestant le bien fondé de ces accusations et a justifié ses prises de position. Catherine Gallot est alors intervenue : **Présidente du comité départemental du tennis de Loire-Atlantique et vice-présidente de la Fédération française de tennis, je suis un peu outrée d'assister à cette assemblée générale qui est pour moi un règlement de compte pour des personnes qui pour la plupart sont plutôt du côté des salariés, c'est ce que je crois comprendre.**

► **LIRE AUSSI. La première fois que Novak Djokovic, 15 ans, a battu Gaël Monfils, 16 ans, c'était à La Baule**

« **Maintenant ça suffit** »

Stéphane Izrael du collectif « Nouveau souffle pour LBTC », interrogé sur leur action alors que les résultats présentés vont dans le bon sens répond : **Les chiffres on leur fait dire ce que l'on veut. On a demandé les chiffres depuis 10 jours pour les analyser, on les a eus aujourd'hui. Je suis monté au créneau parce qu'il y a eu treize départs de personnes de qualité, compétentes, investies, qui mettaient une bonne ambiance dans le club. Il (le président) les a poussées dehors en mettant de la pression, en surveillant, en enlevant des responsabilités. Il en reste trois qui sont vraiment bien, qu'ils sont en train de pousser dehors.**

Maintenant ça suffit. On voulait dans un premier temps que tous ces sujets

soient abordés, un huissier a tout noté. Dans un deuxième temps nous allons faire une pétition auprès des membres pour une assemblée générale extraordinaire avec entre autres, modification des statuts. Si cela ne fonctionne pas, 3^e étape, aller en justice avec tout ce qui a été dit, on va contacter un avocat spécialiste en droit des associations.